

Questions au Feuilleton

2. La plupart des lois en vigueur depuis un certain temps ont été interprétées par ceux qui les appliquent et par les tribunaux. Par conséquent, si on les modifiait dans le but de les rendre plus faciles à lire et à comprendre, on en changerait automatiquement le sens, l'interprétation et l'ambiguïté. La simplification des lois existantes exigerait alors un travail énorme et coûteux qui devrait être exécuté avec beaucoup de précautions. Les ressources actuellement affectées à la rédaction des projets de loi sont déjà passablement engagées, mais le programme de modification du droit statutaire se propose déjà de clarifier les lois.

En ce qui concerne les projets de lois et de règlements actuellement soumis par le gouvernement, on s'efforce de les rendre simples et clairs, mais le but principal est d'éviter les ambiguïtés et de s'assurer que chaque disposition ne donne lieu qu'à une seule interprétation logique.

Plus particulièrement, en ce qui a trait aux règlements, la Chambre des communes et le Sénat ont un comité mixte permanent sur les règlements et autres textes réglementaires qui est chargé d'étudier les règlements avant qu'ils soient publiés pour s'assurer, entre autres, qu'ils sont clairs.

DÉFENSE NATIONALE

Question n° 206—M. Herbert:

Le 31 mars 1979, combien d'employés a) permanents, b) nommés pour une période déterminée, étaient inscrits sur la feuille de paye du ministère de la Défense nationale?

L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants): a) 33,776 employés civils permanents; b) 4,885 employés civils pour une période déterminée.

LES PROGRAMMES DE SOUTIEN DES PRIX DES DENRÉES AGRICOLES

Question n° 232—M. Lambert (Bellechasse):

Quelles ont été les dépenses a) cumulatives, b) annuelles effectuées dans le cadre des différents programmes de soutien des prix des denrées agricoles, entre 1968-1969 et 1978-1979?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):

Année fiscale	a)	b)
	Cumulatives	Annuelles
1968-1969	\$ 976	\$ 976
1969-1970	78,086	77,110
1970-1971	475,761	397,675
1971-1972	996,309	520,548
1972-1973	1,415,298	418,989
1973-1974	1,420,432	5,134
1974-1975	1,518,176	97,744
1975-1976	1,933,017	414,841
1976-1977	3,054,947	1,121,930
1977-1978	3,090,491	35,544
1978-1979	3,345,771	255,280

[M. Lawrence.]

LES EFFECTIFS DES FORCES CANADIENNES

Question n° 354—M. Herbert:

Combien de membres des Forces armées habitent a) dans la région de la Capitale nationale, b) dans chaque province et territoire, à l'exclusion de la région de la Capitale nationale?

L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants):

a) Région de la Capitale nationale	6,381
b) Terre-Neuve	845
Île-du-Prince-Édouard	951
Nouvelle-Écosse	12,131
Nouveau-Brunswick	4,172
Québec	10,459
Ontario	15,623
Manitoba	3,979
Saskatchewan	1,665
Alberta	7,024
Colombie-Britannique	8,257
Yukon	6
Territoires du Nord-Ouest	306
Extérieur du Canada	6,689
Total	78,488

ENVIRONNEMENT—LE PIÉGEAGE HUMANITAIRE—LES ESSAIS

Question n° 366—M. Cossitt:

1. Le Service canadien de la faune a-t-il été chargé, pendant environ trois ans, de faire l'essai de pièges pour animaux à fourrure envoyés par leur inventeur?

2. Le ministère de l'Environnement a-t-il mis fin à ces essais et, le cas échéant, a) quand, b) pourquoi, c) combien de pièges restait-il à mettre à l'épreuve au moment où l'on a mis fin à ce programme?

3. Le Ministère laisse-t-il l'entière responsabilité du programme d'essais au Comité fédéral-provincial sur le piégeage humanitaire et, le cas échéant, pourquoi?

4. Le ministre est-il au courant de la nécessité urgente de mettre au point des pièges humanitaires et, le cas échéant, quelles mesures prend-il pour en hâter la mise au point?

5. Quelle aide financière, s'il y a lieu, est accordée aux inventeurs qui essaient de résoudre ce problème et, plus particulièrement, a-t-on octroyé des contrats à un centre de recherches ou à une université quelconque pour l'invention d'un piège approprié ou la mise sur pied d'un programme de recherches sur d'autres méthodes de piégeage, comme par exemple l'utilisation de drogues?

6. Combien le Ministère a-t-il accordé, au cours des cinq dernières années, pour hâter l'élaboration d'autres systèmes de piégeage?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement):

1. Non.

2. Sans objet.

3. Oui. C'est là la responsabilité de ce comité.

4. Oui. Le service canadien de la faune et les provinces ont contribué à la formation du comité. Ce dernier prend des mesures pour hâter la mise au point de nouvelles méthodes.

5. Le comité offre ses conseils aux inventeurs; et a apporté une aide financière à certains d'entre eux. Il transmet les projets intéressants au département d'ingénierie de l'Université McMaster, qui procède aux travaux d'analyse et de développement nécessaires. Le comité a fait insérer dans le bulletin «Recherche et Développement» du MAS une annonce demandant des propositions innovatrices pour la mise à l'essai des pièges et pour le piégeage, sans qu'aucun projet puisse être retenu.